

Notre France artistique ne connaît pas encore assez tous les monuments remarquables que recèlent ses villes de province.

Les grandes peintures du chœur des religieuses méritent de fixer l'attention des amateurs qui pourront peut-être un jour nous dire à quel maître il convient de les attribuer. L'ancienne bibliothèque du collège, devenue salle d'audience du tribunal civil, nous offre aussi un plafond décoré par une peinture représentant *Y Assomption de la Sainte-Vierge*, dont le nom du peintre est resté ignoré.

LÉON CHAEVBT.

juillet 170G ; il n'a pu travailler au tombeau de Montmorency que comme clerc, à cause de son jeune âge,

(4 continuer)